HM FORMATION

Programme de formation

Gérer les absences en paie

Domaine : Social

Durée : 21 h

Objectifs : Maîtriser l'incidence paie des absences (médicales, temps partiel thérapeutique, activité partielle, congés payés, ...) afin de contrôler, vérifier le paramétrage, répondre aux questions des salariés.

Pré-requis :

- Une très bonne connexion internet est requise pour le format distanciel synchrone
- Avoir suivi la formation « paie charge sociale niveau 1 » ou connaissances équivalentes

Public : Gestionnaires de paie, responsables des services paie/comptabilité, collaborateurs RH/personnel, comptables uniques, responsables administratifs, correspondants informatiques et responsables SIRH.

Modalités techniques, pédagogique et d'encadrement :

En format présentiel :
Salle équipée avec video-projecteur (ou TV) et paperboard. Connexion WIFI.
Ordinateur portable pour chaque participant. Le stagiaire pourra amener le sien si il le souhaite.
En cas de formation intra-entreprise, les moyens techniques décrits ci-dessus doivent représenter une référence idéale.

En format distanciel : synchrone avec le formateur via Zoom ou outil équivalent (télé-présentiel).

Approche pédagogie : transfert de compétences méthodologiques, cas d'applications pratiques.
Alternance de théorie et d'exercices pratiques tenant compte de l'expérience, du contexte et de la réalité du travail permettant la compréhension des notions théoriques.
Cas d'applications sur entreprise exemple
Tests, qcm et exercices
Support de formation remis au participant

Modalités d'évaluation des connaissances : Exercices pratiques, questions orales, QCM et/ou test complété par une auto-évaluation des acquis par le stagiaire.

Modalité d'évaluation de l'appréciation des participants : Fiche d'évaluation à chaud à l'issue de la formation. Et à froid plusieurs mois après la formation pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle.

Modalité de suivi de l'action de formation : Feuille d'émargement co-signée par demi-journée ou séance de formation.

Détail du programme :

1 - DISTINGUER LES ABSENCES PAYÉES, NON PAYÉES ET LEURS CONSÉQUENCES

- Identifier les méthodes de retenues des absences y compris en cas d'annualisation du temps de travail ou de temps partiel.
- Mesurer l'incidence des absences sur le maintien de salaire, l'ancienneté, les congés payés…
- Maîtriser la paie des salariés en activité partielle.

Cas pratiques : Construction du tableau d'impact, Calcul de la paie d'un salarié en activité partielle.

2 - MAÎTRISER LA GESTION EN PAIE DES ABSENCES MÉDICALES

- Connaître les droits et devoirs du salarié et de l'employeur (contre-visite employeur ; visite médicale de reprise ; déclaration d'accident de travail).
- Calculer, contrôler et passer en paie les indemnités journalières (IJSS) maladie, AT/MP, maternité (avec ou sans subrogation).
- Déterminer le salaire à maintenir et appliquer le maintien du net (impact CSG/CRDS).
- Réintégrer en paie les Indemnités Prévoyance et gérer le temps partiel thérapeutique.
- Valider les DSN événementielles.

Cas pratiques : Calcul d'IJSS, de la garantie du net, bulletins correspondants.

3 - GÉRER ET INDEMNISER LES CONGÉS PAYÉS

- Acquisition (incidence des absences, fractionnement, durée minimale) et prise des CP :
  - indemnisation au 1/10° ou maintien de salaire ;
  - passage temps partiel /temps plein en cours de période d'acquisition.

Cas pratique : Calcul d'acquisition de CP avec absences en cours d'année, calcul de l'indemnisation (Maintien et Dixième).

Sanction de la formation : Attestation de formation (L.6353-1 du Code du travail)